

SOMMAIRE :

Nomination Conseiller
Technique au Cabinet
Ministère Education
Nationale

ANNEE 1960 - 1 - N° 15 / PCM / MEN

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Loi n°59-16 du 9 Juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs dont la nomination est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres entendu ;

VU le Décret n°109/PCM du 6 Août 1959 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 71/PCM du 3 Juin 1959 portant Statut du Personnel servant dans un Cabinet Ministériel ;

SUR la proposition du Ministre de l'Education Nationale;

LE Conseil des Ministres entendu ;

SECRET :

ARTICLE 1er.- M. BOUISSOU René, Inspecteur d'Académie, Directeur du Service de l'Enseignement, de la Jeunesse et des Sports du Dahomey, est nommé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de l'Education Nationale.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui aura effet à compter du jour de sa signature, sera enregistré, et publié au Journal Officiel.

PORTO-NOVO, le 27 JANVIER 1960

COPIES :

Original	1
J.O.	1
Ministères	15
C.F.	1
Trésor	1
Haussaire	1
M.A.C.	1
Intéressé	1
I.A.D.	4
P.C.M.	15
S.G.C.M.	3

Le Ministres des Finances,

F. APLOGAN

Hubert M A G A

Le Ministre de l'Education
Nationale,

OKE ASSOGBA